



UES Amundi

UES Amundi
Commission Economique du CE 2016
Direction des Ressources Humaines



Bilan social 2015 – UES Amundi

Ce document présente les principales caractéristiques des salariés employés dans l'ensemble des sociétés composant l'**U**nité **E**conomique et **S**ociale **Amundi** à savoir :

- Amundi Asset Management,
- Amundi,
- Amundi Alternative Investment,
- Amundi Private Equity Funds,
- Amundi Immobilier,
- Amundi Tenue de Comptes,
- Amundi Finance,
- Amundi Intermédiation,
- Amundi IT Services,
- Etoile Gestion,
- Société Générale Gestion,
- BFT Investment Managers,
- CPR Asset Management.



Bilan Social 2015 – UES Amundi

En bref...

- l'effectif total au 31 décembre 2015 est de 2 342 salariés (2 222 CDI, 14 CDD et 106 apprentis) contre 2 318 en 2014
- 106 salariés en alternance sont présents au 31 décembre 2015
- 93,6% des salariés payés relèvent de la catégorie cadre à fin décembre 2015 contre 92,8 % à fin 2014
- les **femmes** représentent **46,0%** de la population totale au 31 décembre 2015 (46,5% en 2014)
- l'âge moyen de l'effectif payé au 31 décembre 2015 (43 ans et 1 mois) est plus élevé qu'en 2014 (42 ans et 7 mois)
- l'ancienneté moyenne de l'effectif payé est 13 ans et 7 mois (idem en 2014 13 ans et 7 mois)
- 11% de la population non cadre a bénéficié d'une promotion en 2015 (contre 16% en 2014)
- 11,1% de la population travaille à temps partiel (237 personnes)
- la rémunération brute moyenne annuelle de base s'élève à 68 154€ (soit 5 680€ mensuels)
- la rémunération brute <u>médiane</u> annuelle de base se situe à 58 000€ (soit 4 833€ mensuels)



Sommaire

I Emploi

- 11 Effectifs
- 12 Travailleurs extérieurs
- 13 Embauches
- 14 Départs
- 15 Promotions
- 16 Chômage
- 17 Handicapés
- 18 Absentéisme

II Rémunérations & charges accessoires

- 21 Montant des rémunérations
- 22 Hiérarchie des rémunérations
- 23 Mode de calcul des rémunérations
- 24 Charges accessoires
- 26 Participation financière
- 27 Intéressement

III Hygiène & sécurité

- 31 Accidents de travail et de trajet
- 32 Répartition des accidents par éléments matériels
- 33 Maladies professionnelles
- 34 Comité d'hygiène et de sécurité

IV Autres conditions de travail

- 41 Durée et aménagement du temps de travail
- 42 Organisation et contenu du travail
- 43 Conditions physiques de travail
- 46 Médecine du travail

V Formation professionnelle

- 51 Formation professionnelle continue
- 52 Congés de formation
- 53 Apprentissage

VI Relations professionnelles

- 61 Représentants du personnel
- 62 Information et communication

VII Autres conditions de vie relevant de l'entreprise

- 71 Œuvres sociales
- 72 Autres charges sociales



I - Emploi Effectifs Travailleurs extérieurs - Flux d'entrée et de sortie Embauches Départs Promotions Chômage - Handicapés Absentéisme



11 - Effectifs

	2013				2014		2015		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Effectif total au 31 décembre de l'année considérée	1 066	1 250	2 316	1 078	1 240	2 318	1 078	1 264	2 342

Les femmes représentent 46% de l'effectif total au 31 décembre 2015.

Détail de l'effectif total

- a) L'effectif non payé comprend les personnels en suspension d'activité et les expatriés
- b) L'effectif payé comprend les personnels CDI et CDD en position d'activité au 31 décembre de l'année considérée
- c) L'effectif en alternance comprend les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation

		2013			2014		2015		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<u>a) effectif non payé</u>									
Cadres	19	51	70	22	50	72	28	60	88
Non cadres	6		6	5		5	6	1	7
Total a)	25	51	76	27	50	77	34	61	95
<u>b) Effectif payé</u>									
Cadres	853	1 103	1 956	880	1 103	1 983	883	1 120	2 003
Non cadres	134	46	180	114	39	153	104	34	138
Total b)	987	1 149	2 136	994	1 142	2 136	987	1 154	2 141
c) alternance									
Professionnalisation	9	8	17	18	18	36	19	19	38
Apprentissage	45	42	87	39	30	69	38	30	68
Total c)	54	50	104	57	48	105	57	49	106

Détail de l'effectif payé sous contrat à durée indéterminée au 31 décembre de l'année considérée

		2013			2014			2015		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
Cadres Non cadres	848 132	1 098 46	1 946 178	_		1 967 152	875 104		1 989 138	
TOTAL	980	1 144	2 124	985	1 134	2 119	979	1 148	2 127	

Les femmes représentent près de 46% de l'effectif payé CDI au 31 décembre 2015.

La population cadre reste très largement majoritaire à fin 2015 puisqu'elle atteint 93,5% de l'effectif payé CDI.



11 - Effectifs

Effectif permanent * Cadres Non cadres
Total

	2013			2014		2015			
Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
655	1 033	1 688	642	1 045	1 687	633	1 027	1 660	
88	44	132	72	37	109	64	32	96	
743	1 077	1 820	714	1 082	1 796	697	1 059	1 756	

^{*} Salariés sous contrat à durée indéterminée et à temps complet du 1er janvier au 31 décembre de l'année considérée

Nombre de salariés titulaires d'un contrat à durée déterminée au 31 décembre de l'année considérée

	2013			2014		2015			
Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
7	5	12	9	8	17	8	6	14	

114	Effectif mensuel moyen de l'année
	considérée*

	2013			2014		2015			
Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
1 127	1 277	2 404	1 119	1 276	2 395	1 113	1 277	2 390	

^{*} tous contrats (CDI, CDD, Alternance, stagiaires, auxiliaires d'été)

115	Départition par coyo de l'effectif total au
	Répartition par sexe de l'effectif total au
	31 décembre de l'année considérée

١		2013			2014		2015			
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
	1 066	1 250	2 316	1 078	1 240	2 318	1 078	1 264	2 342	



11 - Effectifs

116 Répartition par âge de l'effectif total au 31 décembre de l'année considérée

TRANCHES		20:	13			20	14			20	15	
D'AGE	Femmes	Hommes	Total	%	Femmes	Hommes	Total	%	Femmes	Hommes	Total	%
>=65	1	5	6	0%	1	7	8	0%	1	10	11	0%
60-64	25	32	57	2%	32	32	64	3%	39	27	66	3%
55-59	83	74	157	6%	92	88	180	8%	92	103	195	8%
50-54	123	139	262	11%	129	158	287	12%	148	158	306	13%
45-49	160	180	340	14%	155	166	321	14%	139	180	319	14%
40-44	183	238	421	16%	219	252	471	20%	235	258	493	21%
35-39	213	250	463	21%	197	240	437	19%	187	252	439	19%
30-34	162	209	371	18%	144	181	325	14%	129	168	297	13%
25-29	71	75	146	7%	54	81	135	6%	51	69	120	5%
< 25	45	48	93	5%	55	35	90	4%	57	39	96	4%
TOTAL	1 066	1 250	2 316		1 078	1 240	2 318		1 078	1 264	2 342	

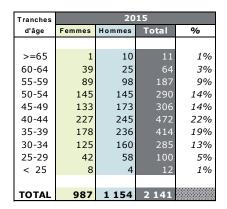
Age moyen (années mois)

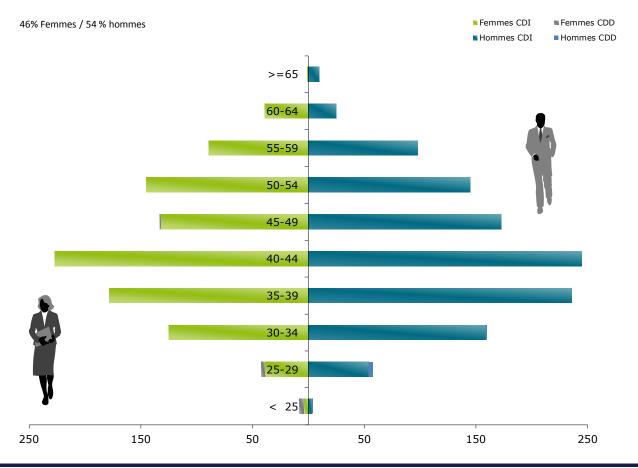
Effectif total	41,2	41	41,11	41,9	41,8	41,8	42,3	42,1	42,2
Effectif payé	42,3	41,8	41,11	42,11	42,3	42,7	43,5	42,9	43,1



11 - Effectifs

Pyramide des âges effectif payé au 31 décembre 2015







11 - Effectifs

117 Répartition de l'effectif total au 31 décembre de l'année considérée selon l'ancienneté

TRANCHES		20	13			20	14		2015			
D'ANCIENNETE	Femmes	Hommes	Total	%	Femmes	Hommes	Total	%	Femmes	Hommes	Total	%
>= 35	48	29	77	3%	47	26	73	3%	49	25	74	3%
30-34	35	27	62	3%	38	30	68	3%	39	31	70	3%
25-29	64	64	128	6%	71	76	147	6%	99	85	184	8%
20-24	114	101	215	9%	108	98	206	9%	83	84	167	7%
15-19	103	113	216	9%	132	129	261	11%	195	209	404	17%
10-14	253	304	557	24%	230	280	510	22%	200	246	446	19%
5-9	257	353	610	26%	248	328	576	25%	207	311	518	22%
1-4	138	184	322	14%	129	196	325	14%	133	187	320	14%
< 1	54	75	129	6%	75	77	152	7%	73	86	159	7%
TOTAL	1 066	1 250	2 316		1 078	1 240	2 318		1 078	1 264	2 342	

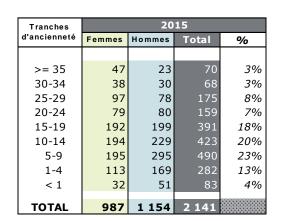
Ancienneté moyenne (années mois)

Effectif total	13,10	12,1	12,11	13,7	11,10	12,8	14,1	12,2	13
Effectif payé	13,11	11,9	12,9	14,10	12,7	13,7	14,10	12,7	13,7

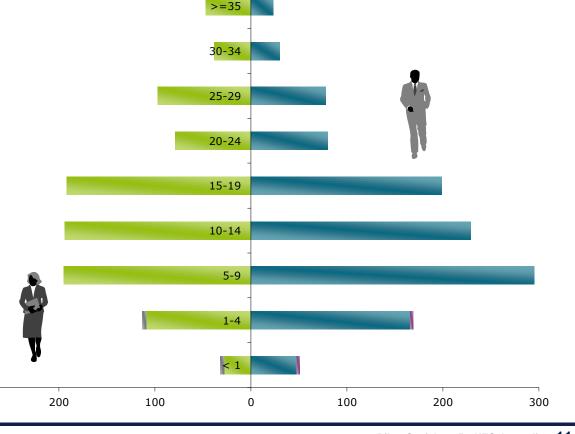


11 - Effectifs

Pyramide de l'ancienneté de l'effectif payé au 31 décembre 2015



300



Femmes CDI

■ Femmes CDD

■ Hommes CDI
■ Hommes CDD



11 - Effectifs

118 Répartition de l'effectif total au 31 décembre de l'année considérée selon la nationalité

La population étrangère représente 4,8% de l'effectif total à fin décembre 2015 (4,7% en 2014).

			2013			2014			2015	
CATEGORIES	i	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
CADRES	Français	835	1 108	1 943	860	1 109	1 969	863	1 134	1 997
	Etrangers	37	46	83	42	44	86	48	46	94
NON CADRES	Français	182	93	275	165	75	240	156	77	233
	Etrangers	12	3	15	11	12	23	11	L 7	18
TOTAL	Français	1 017	1 201	2 218	1 025	1 184	2 209	1 019	1 211	2 230
	Etrangers	49	49	98	53	56	109	59	53	112
TOTAL		1 066	1 250	2 316	1 078	1 240	2 318	1 078	1 264	2 342



11 - Effectifs

Détail de l'effectif total par filiale employeur

			2013			2014		2015		
FILIALE EMPLOYEUR		Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Amundi Asset Management	Cadres Non cadres Total	627 103 730	50	1324 153 1477	89	43	1342 132 1474	84	43	1380 127 150 7
Amundi Tenue de Comptes	Cadres Non cadres Total	32 49 81	25	56 74 130	47	23	63 70 133	48		6 [,] 6 . 13 :
Amundi ITS	Cadres Non cadres Total	23 1 24	126 7	149 8 157	26 1	132 4	158 5 163		120 6	14 ⁻
Amundi Immobilier	Cadres Non cadres	40 10 50	45 3	85 13 98	43 11	42 2	85 13 98	46 9	42 2	8 1 9
Amundi Alternative Invest. SAS	Total Cadres Non cadres Total	18 -	32 1	50 1 51	16	28 2	44 2 46	13 1		3
Amundi Intermédiation	Cadres Non cadres	10 10 11	33	43 1		34	41 1	9	34	4
Amundi	Total Cadres Non cadres		33 5 1	12 1 1	7	34 3 1	42 10 1 11		2 1	4
Amundi Private Equity Funds	Total Cadres Non cadres		22 - 22	13 30 5	8 4	24 1 25	32 5 37	8 3 11	23 2 2 25	3
CPR-AM	Total Cadres Non cadres Total	31 7 38	53	84 7	33 5 38	58	91 5 96	46	64 1	11 11
Amundi Finance	Cadres Non cadres Total	5	3	8 0 8	6	3 1 4	9 1 10	6	5 1	1
Etoile Gestion	Cadres Non cadres Total	12 2 14	2	28 4 32	2	4	28 6 34		17 2 19	2
Société Générale Gestion	Cadres Non cadres Total	49 12 61	71	120 18 138	47 11	68 6	115 17 132	43 10	71 5	11- 1 1
BFT Investment Managers	Cadres Non cadres Total	10	1	37 5 42		26	37 5 42	12 4 16	25 1	3
TOTAL	1900	1066	1250	2316	1078	1240	2318	1078	1264	2342



11 - Effectifs

Détail des salariés extérieurs mis à disposition de l'UES Amundi

		2013		2014			2015		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Salariés de CASA mis à disposition	9	12	21	9	12	21	9	12	21
Autres salariés du Groupe CA mis à disposition	-	1	1	1	1	2	1	1	2
Autres salariés hors Groupe CA mis à disposition	-	1	1	-	2	2	-	2	2
TOTAL Salariés mis à disposition	9	14	23	10	15	25	10	15	25

Détail des salariés de l'UES Amundi mis à disposition de sociétés extérieures

		2012		2013			2015		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
		•							
Salariés mis à disposition vers le Groupe CASA		2	2	-	1	1	-	-	0
Salariés mis à disposition de Sociétés hors Groupe			0	-		0	-	-	0
TOTAL Salariés mis à disposition	0	2	2	0	1	1	0	0	0

Répartition de l'effectif total au 31 décembre de l'année considérée selon une structure de qualification détaillée Les femmes représentent 43,6% de la population cadre au 31 décembre 2015.

		2013			2014			2015	
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Cadres Non cadres	872 194	1 154 96	2 026 290	902 176	1 153 87	2 055 263	_		2 091 251
Total	1 066	1 250	2 316	1 078	1 240	2 318	1 078	1 264	2 342



12 – Travailleurs extérieurs

			2013			2014		2015		
		Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
	Nb moyen de salariés appartenant à une entreprise extérieure	56	235	291	60	224	284	51	240	291
122	Nb moyen de Stagiaires (écoles, universités,)	51	81	132	49	77	126	43	71	114
123	Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires	38	29	66	37	31	68	33	23	56
124	Durée moyenne d'un contrat de travail temporaire (en jours ouvrés)	62,81	86,49	74,93	68,96	79,83	73,44	56,88	92,84	67,28

I – Emploi

13 – Embauches au cours de l'année considérée

			2013	
	INDICATEUR	Femmes	Hommes	Total
131	Embauches de CDI	24	57	81
	Cadres	21	56	77
	Non cadres	3	1	4
132	Embauches de CDD	7	4	11
	Reprises d'activité	9	1	10
	Transferts d'activité (intégrations CPR AM en 2013)	38	49	87
	Sous-total ENTREES	<i>78</i>	111	189
	Auxiliaires d'été	53	53	106
134	Nb d'Embauches de CDI moins de 25 ans	-	2	2

	2015	
Femmes	Hommes	Total
39	77	116
35	76	111
4	1	5
13	6	19
7	5	12
		0
59	88	147
47	47	94
3	3	6
D+ 10	libán annuma (~ A

^{*} dt 2 options d'ex CPR AM dt 14 reclassements Cheuvreux

^{*} Dt 10 mobilités groupe CA dt 17 mobilités Groupe Amundi *International->UES*



I – Emploi 14 – Départs

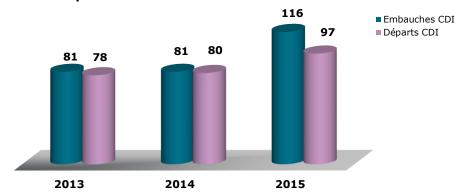
			2013		
	INDICATEUR	Femmes	Hommes	Total	
141	Total des départs (hors suspensions d'activité)	38	40	78	
	Cadres	32	40	<i>72</i>	
	Non cadres	6	-	6	
142	Démission	13	13	26	*
143	Licenciement	-	5	5	
144	Licenciement autres causes (PSE)	5	1	6	
145	Départs de CDD	10	15	25	*
146	Rupture pendant période d'essai	-	-	0	
147	Retraite, pré-retraite	7	5	12	
148	Décès	1	-	1	
	Rupture conventionnelle	4	3	7	
	Mobilités Groupe Amundi hors UES	8	13		
	Suspensions d'activité	17	2	19	
141	Sous-total SORTIES	65	<i>57</i>	122	
	SOLDE	+13	+54	+67	İ
		* dont 10 mg	obilités CAsa		-

	2014					
	2014					
Femmes	Femmes Hommes					
30 25 5 18 1	50 49 1 26 5	80 74 6 44 6 0				
10 - 7 1 1 2 9	5 - 7 2 2 8 3 58	15 0 14 3 3 10 12 107				
+7	-7	0				
* dont 15 mol	oilités CAsa					

	2015		1
	2015		ŀ
Femmes	Hommes	Total	
37	60	97	
33	59	92	
4	1	5	l
14	25	39	*
4	4	8	
-	1	1	
14	8	22	**
-	-	0	
10	4	14	
1	4 2 5	14 3 8	
3	5	8	
5	19	24	
15	8	23	l
66	<i>76</i>	142	l
			l
-7	12	5	l

^{*} dont 11 mobilités CAsa

Embauches* et départs de CDI au cours des trois années considérées



*Embauches hors transferts et reprises

^{**} dont 6 consolidations de CDD en CDI



15 – Promotions

			2013			2014		2015			
	INDICATEUR	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
1 1 1 1	Nb de salariés promus dans l'année dans une catégorie supérieure	19	6	25	22	7	29	9	8	17	

I – Emploi

16 – Chômage

Aucun salarié mis en chômage partiel pendant l'année considérée.

I – Emploi

17 – Handicapés

			2013			2014		2015			
	INDICATEUR	Cadres	Non Cadres	Total	Cadres	Non Cadres	Total	Cadres	Non Cadres	TOTAL	
171	Nombre de personnes en situation de handicap		24	50	26		55	32	23	55	
	dont CDI dont CDD	12	20 1	32 1	25 1	20	45 1	30 2	1	38 3	
	dont alternants dont intérimaires	13 1	3	13 4	-	9 -	- -	-	13 1	13 1	
	Nombre de personnes en situation de handicap à la suite d'accidents du travail intervenus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	dans l'entreprise	·									



I – Emploi 18 – Absentéisme

			Cadres			Non Cadres			TOTAL	
	INDICATEUR	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
181	Absentéisme en % (1) Nombre de jours d'absence Nombre de jours théoriques travaillés Nombre de jours d'absence pour :	3,96	4,16	3,78	4,74	4,94	6,42	3,94	4,26	4,06
182	Maladie dont durée <= 1 semaine dont durée entre 1 semaine - 1 mois dont durée entre 1 mois - 3 mois dont durée supérieure à 3 mois	9 082 2 023 2 062 2 450 2 547	9 709 2 177 2 348 2 008 3 176	10 362 2 237 2 291 1 854 3 980	2 375 652 639 366 718	2 136 472 553 619 492	1 941 445 323 565 608	11 457 2 675 2 701 2 816 3 265	11 845 2 649 2 901 2 627 3 668	12 303 2 682 2 614 2 419 4 588
184	Accident du travail et de trajet	415	558	308	216	59	31	631	617	339
185	Maternité & congé paternité	5 690	6 460	4 885	331	615	1 159	6 021	7 075	6 044
186	Congés autorisés (évènements familiaux, congés spéciaux pour les femmes,) Préavis Non effectué	5 756 342	6 740 383	6 829 219	1 307 0	1 446 45	1 557 19	7 063 342	8 186 428	
187	Autres causes : (2)	48	75	1	4	22	•	52	97	1

(1) en totalisant les indicateurs maladie, accident du travail et de trajet et maternité.

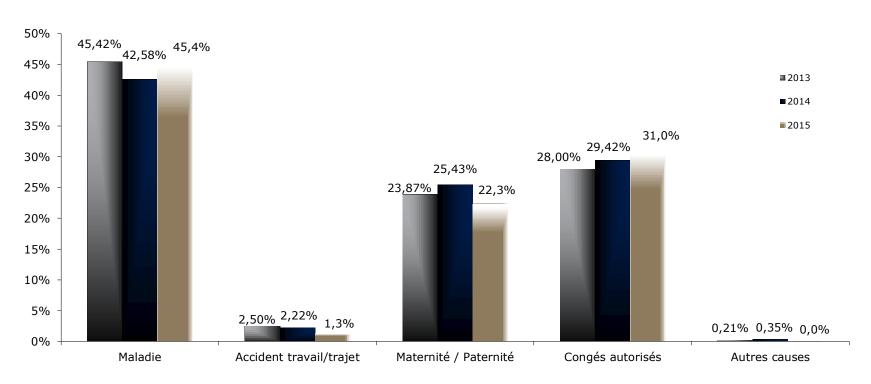
(2) absences non autorisées

	Cadres				Non Cadres		TOTAL			
	2013 2014 2015			2013	2013 2014		2013	2014	2015	
Taux d'absentéisme total prenant en compte tous										
les motifs d'absence :	5,3	5,9	5,5	7,45	8,37	9,65	5,74	6,16	5,93	



18 – Absentéisme

Répartition de l'absentéisme en pourcentage



Les absences pour maladie incluent la grossesse pathologique.

Les congés autorisés comprennent les événements familiaux, les jours accordés pour enfant malade, les congés allaitements et les congés pour préparation d'examen.



II - Rémunérations

- Montant des rémunérations
- Hiérarchie des rémunérations
- Mode de calcul des rémunérations
- Charges accessoires
- Participation financière
- Intéressement



II – Rémunérations

21 – Montant des rémunérations (en €)

	2013 ^{(1)*}	2014 ⁽¹⁾	2015 ⁽¹⁾
Masse Salariale	183 773 234	186 801 897	191 983 736
dont rémunération variable (Bonus attribués au titre de 2014 versés en 2015 et bonus différés attribués au titre des années antérieures à 2014 et versés en 2015)	41 195 984	42 479 299	44 141 635
Effectif mensuel moyen de l'année considérée (cf indicateur 11.4)	2 404	2 395	2 390

(1) y compris variable - * Intégration de CPR AM au 1er janvier 2013

		2013	2014	2015
211 l	Rémunération brute moyenne mensuelle (2)	5 444	5 538	5 680
	Rémunération brute médiane mensuelle (2)	4 583	4 685	4 833
212	Rémunération moyenne du mois de décembre de l'année considérée - base 35 heures (3)	2 751	2 737	2 777
	Effectif concerné au 31 décembre de l'année considérée	2 136	2 136	2 141

(2) calcul effectué à partir des **rémunérations brutes de base mensuelles** du personnel présent au 31 décembre de l'année considérée, dont le taux d'activité est redressé à 100 %, (hors variable).

(3) concerne uniquement les non cadres



II – Rémunérations

21 – Montant des rémunérations

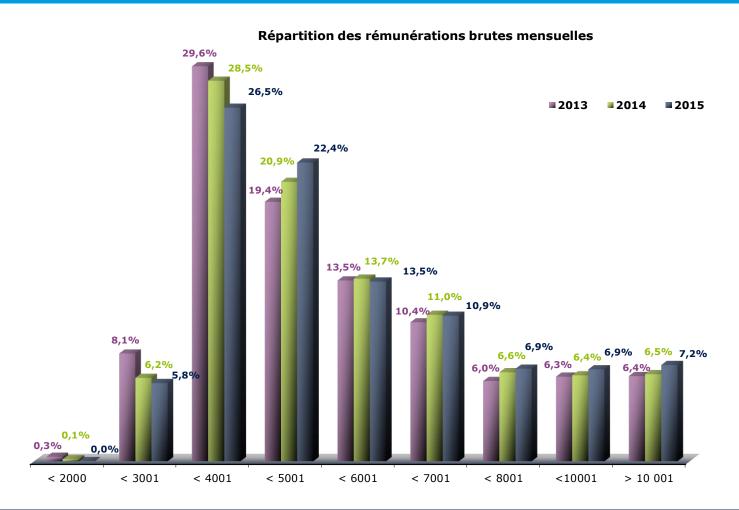
213	Grille de rémunérations ⁽¹⁾	20	13	20	14	201	15
		%	effectif	%	effectif	%	effectif
	<u>Tranches de rémunérations brutes mensuelles</u>						
	< ou = à 2000	0,3	7	0,1	3	0,0	0
	2001 à 3000	8,1	172	6,2	133	0,0 5,8 26,5	125
	3001 à 4000	29,6	632	28,5	609	26,5	567
	4001 à 5000	19,4	415	20,9	447	22,4	479
	5001 à 6000	13,5	289	13,7	292	13,5	288
	6001 à 7000	10,4	222	11,0	234	10,9	233
	7001 à 8000	6,0	128	6,6	142	6,9	148
	8001 à 10000	6,3	135	6,4	137	6,9	147
	> 10000	6,4	136	6,5	139	7,2	154

(1) calcul effectué à partir des **rémunérations brutes de base mensuelles** du personnel présent au 31 décembre de l'année considérée, dont le taux d'activité est redressé à 100 %, (hors variable)



II – Rémunérations

21 – Montant des rémunérations

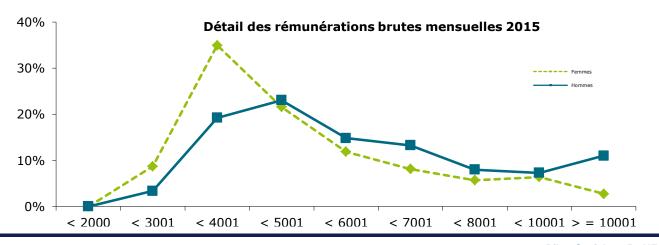




II – Rémunérations21 – Montant des rémunérations

Répartition de la population selon le sexe et la rémunération en % (au 31 décembre)

			20:	13			2014					2015						
GRILLE DE REMUNERATIONS	FEMMES HOMMES			1	FEMMES HOMMES					FEMMES		HOMMES						
	%	effectif	cumul %	%	effectif	cumul %	%	effectif	cumul %	%	effectif	cumul %	%	effectif	cumul %	%	effectif	cumul %
Tranches de rémunérations brutes mensuelles																		
inf ou égale à 2 000	0,20	2	0,20	0,44	5	0,44	0,20	2	0,20	0,09	1	0,09	0,00	0	0,00	0,00	0	0,00
2 001 à 3 000	11,85	117	12,06	4,79	55	5,22	9,15	91	9,36	3,68	42	3,77	8,71	86	8,71	3,38	39	3,38
3 001 à 4 000	38,20	377	50,25	22,19	255	27,42	37,53	373	46,88	20,67	236	24,43	34,95	345	43,67	19,24	222	22,62
4 001 à 5 000	18,84	186	69,10	19,93	229	47,35	19,92	198	66,80	21,80	249	46,23	21,58	213	65,25	23,05	266	45,67
5 001 à 6 000	11,25	111	80,34	15,49	178	62,84	11,77	117	78,57	15,32	175	61,56	11,85	117	77,10	14,82	171	60,49
6 001 à 7 000	7,60	75	87,94	12,79	147	75,63	7,75	77	86,32	13,75	157	75,31	8,11	80	85,21	13,26	153	73,74
7 001 à 8 000	4,76	47	92,71	7,05	81	82,68	5,53	55	91,85	7,62	87	82,92	5,67	56	90,88	7,97	92	81,72
8 001 à 10 000	5,07	' 50	97,77	7,40	85	90,08	5,53	55	97,38	7,18	82	90,11	6,38	63	97,26	7,28	84	88,99
> = 10 001	2,23	22	100,00	9,92	114	100,00	2,62	26	100,00	9,89	113	100,00	2,74	27	100,00	11,01	127	100,00
Rémunération médiane mensuelle	4 000			5 200			4 167			5 250			4 301			5 297		
Effectif concerné		987			1 149			994			1 142			987			1 154	





II – Rémunérations22 – Hiérarchie des rémunérations

		2013 (2)	2014	2015
221	Rapport entre la moyenne des rémunérations des 10% des salariés touchant les rémunérations les plus élevées et celle correspondant aux 10% des salariés touchant les rémunérations les moins élevées (1)	7,05	7,31	7,62
221 bis	Rapport entre la moyenne des rémunérations des cadres et la moyenne des rémunérations des non cadres (1)	2,58	2,71	2,76
222	Montant global des 10 rémunérations les plus élevées pour la période considérée (en euros) (1)	7 129 500	8 241 086	9 158 139

⁽¹⁾ calculs effectués à partir des RBA + bonus attribués au titre de l'année N pour le personnel présent à temps plein du 31 décembre 2014 au 31 décembre de l'année.

II – Rémunérations

23 – Mode de calcul des rémunérations

		2013	2014	2015
232	Pourcentage des salariés payés en heures y compris les personnels en alternance	16,25%	15,00%	13,62%

⁽²⁾ Hors CPR AM



II – Rémunérations24 – Charges accessoires

(coût du travail et de mise à disposition par des entreprises extérieures)

		2013	2014	2015		
242	Montant HT global versé	38 644 598 €	41 793 638 €	44 574 699 €		
	Prestataires	28 202 172	30 400 836	33 746 817		
	Intérim	4 493 543	4 510 011	3 524 511		
	Facturation Mad	5 948 883	6 882 791	7 303 371		

II – Rémunérations

26 / 27 – Participation financière et intéressement

Montant Global de la rémunaration Variable Collective versée en 2015 au titre de l'année 2014

	2012	2014	
Montant global	24 134 508	19 005 000	20 326 298
dont cadres	22 756 387	17 812 683	19 114 221
dont non cadres	1 378 121	1 192 317	1 212 077

Montant de l'abondement versé en 2015

	2012	2013	2014
Montant brut global versé	9 163 553	7 913 144	8 039 612
Nombre de bénéficiaires ayant été cherché l'abondement	2 260	2 273	2 292



II – Rémunérations26 / 27 – Participation financière et intéressement

26 PARTICIPATION FINANCIERE

(versée l'année suivant l'exercice)

		2012	2013	2014
261	Montant global dont cadres dont non cadres	15 101 636 14 244 594 857 042 11 402 998 10 687 607 715 391		12 195 779 <i>11 468 533</i> 727 246
	Nombre de bénéficiaires dont cadres dont non cadres	2 420 2 118 302	2 451 2 113 338	2 447 2 125 322
262	Montant moyen dont cadres dont non cadres	6 240 € 6 725 2 838	4 652 € 5 058 2 117	4 984 € 5 397 2 259
	Montant médian dont cadres dont non cadres	5 582 € 6 096 3 338	4 528 € 4 927 2 274	4 808 € 5 343 2 281

27 INTERESSEMENT

(versé l'année suivant l'exercice)

		2012	2013	2014
271	Montant global dont cadres dont non cadres	dres 8 511 793 7 125 076		8 130 519 <i>7 645 688</i> 484 831
	Nombre de bénéficiaires dont cadres dont non cadres	2321 2 029 292	2451 2 113 338	2 447 2 125 322
272	Montant moyen dont cadres dont non cadres	3 892 € 4 195 1 785	3 102 € 3 372 1 411	3 323 € <i>3 598</i> <i>1 506</i>
	Montant médian dont cadres dont non cadres	3 558 € 3 915 2 226	3 019 € 3 285 1 516	3 195 € 3 562 1 520



III - Hygiène & Sécurité Accidents de travail et de trajet Répartition des accidents par éléments matériels Maladies professionnelles - Comité d'hygiène et de sécurité



III – Conditions d'hygiène et de sécurité

31 – Accidents de travail et de trajet

		Cadres		Non Cadres						
		2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
312	Nombre d'accidents avec arrêt Nombre de journées perdues Nombre d'incapacités permanentes	23 608	15 821	18 449	6 298	6 89	4 47	29 906 0	21 910 0	22 496
_	(partielles ou totales) Nombre d'accidents mortels Nombre d'accidents de trajet ayant entraîné un arrêt de travail	0 0	0 8	0 13	0	0 3	0 4	0	0 11	0 17
316	Nombre d'accidents dont est victime le personnel temporaire ou de prestations de service dans l'entreprise	0	0	0	0	0	0	0	0	0

III – Conditions d'hygiène et de sécurité

32 – Répartition des accidents par éléments matériels

		Cadres	Non Cadres	Total
321	Nombre d'accidents liés à l'existence de risques graves			0
322	Nombre d'accidents liés à des chutes avec dénivellation			0
323	Nombre d'accidents occasionnés par des machines			0
324	Nombre d'accidents de manutention, stockage			0
325	Nombre d'accidents occasionnés par des objets, masses,			0
	particules en mouvement accidentel			
326	Autres cas	18	4	22
	TOTAL	18	4	22



III – Conditions d'hygiène et de sécurité

33 – Maladies professionnelles

			2013	2014	2015
ſ					
	331	Nombre de jours d'absences pour maladie professionnelle		167	312

Pas de salariés atteints par des affections pathologiques à caractère professionnel.

Pas de déclarations par l'employeur de procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles.

III – Conditions d'hygiène et de sécurité

34 – Comité d'hygiène et de sécurité

		2013	2014	2015
341	Nombre de réunions du Comité d'Hygiène et de Sécurité	24	20	21



IV – Autres conditions de travail

- Durée et aménagement du temps de travail
- Organisation et contenu du travail
- Conditions physiques de travail
- Médecine du travail



IV – Autres conditions de travail

41 – Durée et aménagement du temps de travail

411 L'horaire annuel est de 1607 heures pour les non cadres.

		Cadres		Non Cadres			Total			
		2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
412	Nombre de salariés ayant bénéficié d'un repos compensateur par le système légal	305	305	218	12	12	3	317	317	221
413	Nombre de salariés bénéficiant d'un système d'horaires individualisés	0	0	0	78	67	63	78	67	63
414	Nombre de salariés occupés à temps partiel	178	204	204	42	36	33	220	240	237
415	Nombre de salariés ayant bénéficié tout au long de l'année considérée de 2 jours de repos hebdomadaire consécutifs*	1 643	1 746	1 803	164	155	137	1807	1901	1940

^{*} Effectif Payé en CDI au 31/12 moins les salariés ayant travaillé au moins une fois le samedi et/ou le dimanche sur l'année.

IV – Autres conditions de travail

42 - Organisation et contenu du travail

421 Aucun salarié n'occupe un emploi à horaire alternant ou de nuit.

IV – Autres conditions de travail

43 – Conditions physiques de travail

431 Aucun salarié n'est exposé de façon habituelle et régulière à plus de 85dbs à son poste de travail.



IV – Autres conditions de travail

46 - Médecine du Travail

	2013	2014	2015
Examens cliniques (1)	859	733	725
Examens effectués dans le cadre d'une surveillance médicale renforcée (SMR)	3	63	32
Total d'examens cliniques	862	796	757

⁽¹⁾ détail des examens cliniques : lors de l'embauche, visites périodiques, après un arrêt de travail, à la suite d'un congé maternité, à la demande du salarié, de l'employeur, du médecin du travail, visites de pré-reprise.



V – Formation - Formation professionnelle continue - Congés de formation - Apprentissage



V – Formation

51 – Formation professionnelle continue

		2013	2014	2015
511	Pourcentage des rémunérations brutes consacré à la formation continue	1,63%	1,63%	1,91%
	Montant consacré à la formation continue : formations effectuées en application de conventions (déclaration fiscale)	2 998 470	3 041 080	3 669 000
	Montant des dépenses pédagogiques	1 497 890	1 482 000	1 567 000

		Cadres				Non Cadres	5	Total		
		2013	2014*	2015*	2013	2014*	2015*	2013	2014*	2015*
513	Nombre de stagiaires									
	Femmes	892	1 436	1 926	70	124	131	962	1 560	2 057
	Hommes	968	1 439	2 367	27	42	42	995	1 481	2 409
	TOTAL	1 860	2 875	4 293	97	166	173	1 957	3 041	4 466
514	Nombre d'heures de stage									
	Femmes	18 170	16 025	12 805	1 667	967	592	19 837	16 992	13 397
	Hommes	19 917	16 384	21 730	669	282	176	20 586	16 666	21 906
	TOTAL	38 087	32 409	34 535	2 336	1 249	768	40 423	33 658	35 303

^{*}Données avec E-Learning



V – Formation

52 – Congés Formation

		Cadres			1	Non Cadres	5	Total		
		2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
521	Nombre de salariés ayant bénéficié	0	1	1	0	0	0	0	1	1
	d'un congé de formation rémunéré									
	dont femmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	dont hommes	0	1	1	О	0	0	0	1	1
522	Nombre de salariés ayant bénéficié									
	d'un congé de formation non rémunéré	0	0	0	0	0	0	0	0	0
523	Nombre de salariés auxquels a été	0	1	1	0	1	0	0	2	1
	refusé un congé de formation									
524	Nombre d'heures de congés de	0	845	996	0	0	0	0	845	996
	formation rémunérées									

V – Formation 53 – Apprentissage

	2013	2014	2015
Nombre de contrats d'apprentissage et de professionnalisation conclus au cours de l'année considérée	96	91	76



VI – Relations Professionnelles

- Représentants du Personnel
- Informations et communication



VI – Relations professionnelle

61 - Représentants du personnel

1 - Participation aux élections en % (par collège)	201	3 (2)	201	4 (2)	2015 (2)	
	Cadres	Non Cadres	Cadres	Non Cadres	Cadres	Non Cadres
Délégués du Personnel Paris (1)						
. Titulaires	55	,44	55	,44	55	5,44
. Suppléants	54,56		54,56			,56
Délégués du Personnel Amundi Tenue de Comptes (1)						
<u>1er scrutin</u>						
. Titulaires	77,70		77,70		77,70	
. Suppléants	77	,70	77,70		77	,70
<u>2eme scrutin</u>						
. Titulaires					0	
. Suppléants						0
 Comité d'Entreprise						
. Titulaires	57,11	56,45	57,11	56,45	57,11	56,45
. Suppléants	56,30	55,80	56,30	55,80	56,30	55,80
· · ·	•		•		•	,

⁽¹⁾ Collège unique

⁽²⁾ Taux de participation aux élections qui se sont tenues entre décembre 2012 et janvier 2013



VI – Relations professionnelle

61 - Représentants du personnel

612 - Volume global des crédits d'heures utilisés

pendant l'année considérée (théorique)	2013	2014	2015
Délégués du Personnel Paris	2 325	2 520	2 520
Délégués du Personnel Amundi Tenue de Comptes	555	900	900
Comité d'Entreprise	2 360	2 160	2 160
Commissions Spécialisées du CE sans CHSCT	560	672	560
Délégués Syndicaux	4 066	2 400	2 600
Représentants Syndicaux au CE	960	720	720
CHSCT PARIS	1 620	2 160	1 620
CHSCT Amundi Tenue de Comptes	72	180	180

613 - Nombre de réunions et durée avec les représentants du personnel pendant l'année considérée

	2013				2014		2015		
	Nombre	Durée	Moyenne par séance	Nombre	Durée	Moyenne par séance	Nombre	Durée	Moyenne par séance
Comité d'Entreprise	12	48 h	4 h	14	56 h	4 h	17	68 h	4 h
Commissions spécialisées du Comité d'Entreprise	4	11 h	3 h	16	48 h	3 h	17	51 h	3 h
Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail	24	48 h	2 h	20	40 h	2 h	21	63 h	3 h
Délégués du personnel	24	48 h	2 h	24	60 h	2h30	24	72 h	3 h
Délégués syndicaux	20	42 h	2 h	15	30 h	2 h	17	37 h	2 h



VI – Relations professionnelle

61 - Représentants du personnel

614 - Date de signature et objet des accords signés dans l'entreprise en 2015

- 17 septembre 2015 Accord relatif au don de jours de repos

- 26 novembre 2015 Protocole d'accord préélectoral

- 7 décembre 2015 Accord temps de travail

- 16 décembre 2015 Accord intégration dans l'UES de la filiale Amundi Energy Transition

615 - Nombre de personnes bénéficiaires d'un congé d'éducation au cours de l'année considérée

	formation économique sociale et syndicale				formation CHSCT			formation prud'homale	
	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Nombre de bénéficiaires	25	7	30	0	11	3	2	1	1
Durée totale des congés (en jours)	117	23	43	0	33	7	10	5	2



VI – Relations professionnelle 62 – Information et communication

622 PROCEDURE D'ACCUEIL

Au moment de la signature du contrat de travail, la direction des ressources humaines veille à remettre au nouvel arrivant toutes les informations relatives au cadre social de l'UES Amundi. Une journée d'intégration rassemblant les nouveaux collaborateurs de l'année est dédiée à la connaissance de l'entreprise et de son environnement économique et concurrentiel. Un dispositif de formation aux "basics de l'asset management" vient compléter cette connaissance.

623 PROCEDURES D'INFORMATION

Au-delà des comités et réunions au sein des Directions et des équipes permettant une concertation opérationnelle, les collaborateurs disposent d'un certain nombre d'outils qui ont tous pour fonction de favoriser la connaissance de l'entreprise et de faire partager son actualité. Ces différents moyens (écrits, électroniques ou oraux) sont en évolution permanente et suivent le rythme de l'entreprise et du Groupe.

<u>Le site intranet :</u>

> IntrAmundi, l'intranet de l'UES Amundi, offre au personnel de l'entreprise un accès facile à toutes les informations utiles à la vie dans l'entreprise (présentation de l'entreprise et du Groupe, informations pratiques, accords sociaux...) ainsi qu'aux sites intranet métiers et aux archives des publications. Il propose également un trombinoscope.

Parmi ces sites métiers, WEB**RH** Galatée propose des services RH en ligne dédiés aux managers et aux collaborateurs (demandes d'absences, soldes en temps réel, mise à jour des plannings des services, ...).

Tout en conservant sa fonction d'intranet de communication, Intramundi est également aujourd'hui un réseau social d'entreprise. Il héberge à ce jour différentes communautés métiers ou transverses, dont l'objectif vise le travail collaboratif et le partage d'informations.

> L'Intranet CA s.a., accessible depuis IntrAmundiGroup, donne accès aux informations et actualités du Groupe.

Les publications :

> Les Amundi News sont un support d'information dédié aux actualités opérationnelles et business de l'entreprise.

Les News sont accessibles depuis la homepage de IntrAmundiGroup. Une lettre électronique quotidienne est également envoyée aux collaborateurs reprenant les News en ligne dans la journée. Les collaborateurs peuvent s'abonner à une newsletter électronique dont le flux est quotidien.

> VOX Amundi, le journal interne trimestriel, a pour objectif d'informer les collaborateurs sur la stratégie, les métiers, les équipes et les collaborateurs d'Amundi, en France et à l'international. Il est traduit en anglais et en japonais.

Les vidéos :

> Les vidéos résultats sont réalisées tous les trimestres, et s'adressent à tous les collaborateurs. Le Directeur financier prend la parole pour communiquer les résultats et apporter une explication sur ces derniers.

> Les vidéos métiers sont un outil pédagodique décrivant les différents métiers exercés par les collaborateurs au sein du groupe.

> La vidéo "Amundi en 2015" qui retrace les faits marquants de l'année 2015 en images et en musique.

> La vidéo des vœux comprend le discoursdu Directeur général et le "Best of" de la soirée, diffusée sur l'intranet Iam.

Les événements :

> Les Amundi Campus sont des conférences pédagogiques d'une heure, organisées de façon régulière autour de thèmes variés destinés à l'ensemble des collaborateurs sur la base du volontariat.

> La soirée annuelle, moment festif pour tous les collaborateurs, qui permet également de leur offrir une vue stratégique de l'entreprise pour l'année écoulée, grâce au discours du Directeur Général.

624 SYSTEME D'ENTRETIENS INDIVIDUELS

> l'UES Amundi met en œuvre et accompagne chaque année un dispositif d'entretien d'évaluation professionnelle.

A cette occasion, managers et collaborateurs font le point sur les missions, les compétences et les axes d'amélioration. Sont abordés également :

- les souhaits d'évolution et de mobilité,
- les actions d'accompagnement et notamment de formation visant à l'atteinte des objectifs et du développement des compétences.

En 2015, **94,9**% des collaborateurs ont été évalués (vs 84,7% pour l'année 2014).



VII – Autres conditions de vie

relevant de l'entreprise

- Œuvres sociales
- Autres charges sociales



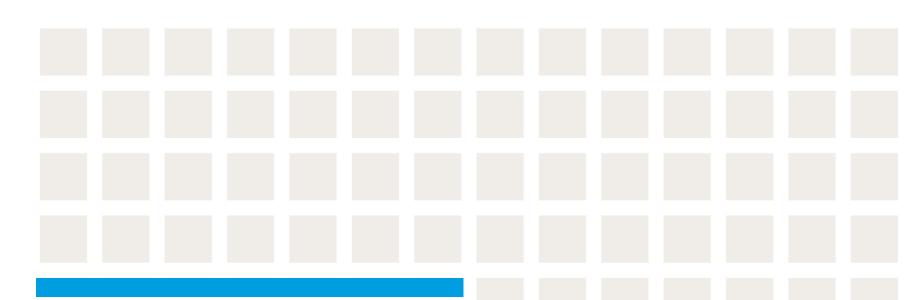
VII – Autres conditions de vie relevant de l'entreprise 71 – Œuvres sociales

	2013	2014	2015
1 - CONTRIBUTION VERSEE AU COMITE D'ENTREPRISE (en €) Activités sociales (1,67% de la Masse salariale y compris MAD)	3 497 646	3 447 960	3 663 158
	3 123 566	3 069 013	3 271 376
Fonctionnement (0,20% de la Masse salariale y compris MAD) 2 - AUTRES CONTRIBUTIONS (en € HTD)	374 080	378 947	391 782
	8 654 195	9 032 815	9 192 227
Services médicaux et sociaux	262 582	312 030	329 190
Transport	4 784 487	4 964 716	5 212 540
Logement	1 715 002	1 774 487	1 828 834
Restauration	1 892 124	1 981 583	1 821 663
TOTAL	12 151 841	12 480 775	12 855 385

VII – Autres conditions de vie relevant de l'entreprise 72 – Autres charges sociales

		2013	2014	2015
	Coût pour l'entreprise des prestations complémentaires (en €)			
721	- mutuelle et prévoyance	5 093 159	5 330 545	5 655 169
722	- retraite	31 488 203		
,	retraite	31 100 100	32 13 1 3 7 3	35 355 335
	TOTAL	36 581 362	37 795 418	39 289 038





Siège social :

90, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France

Adresse postale:

90, boulevard Pasteur - CS 21 564 - 75730 Paris Cedex 15 - France

Tél.: +33 (0)1 76 33 30 30 - www.amundi.com

Société Anonyme au capital de 596 262 615 euros - 437 574 452 RCS Paris

COMMISSION EMPLOI FORMATION – AVIS BILAN SOCIAL 2015

La Commission Emploi Formation du CE de l'UES Amundi s'est réunie le 1er avril 2016.

La réunion de la Commission avait pour objectif d'examiner la présentation du Bilan Social 2015 et de proposer un avis pour la réunion du CE du 28 avril 2016.

Le document remis et présenté est de même format que celui des années précédentes et ne comprend pas les MAD (Mises A Disposition) de Casa.

I. Emploi

La Commission constate que l'information présentée concernant les promotions, limitée aux non cadres, est peu significative dans la mesure où les effectifs d'Amundi sont constitués à hauteur de 93.6% de cadres.

La Commission souligne l'évolution de la pyramide des âges qui conduit à un vieillissement de la population avec 54 % de la population âgée de 35 à 50 ans en 2015, contre 53% en 2014 et 51% en 2013.

L'absentéisme présente entre 2013 et 2015 un bond pour le nombre d'heures de travail. Cela correspond à des arrêts de travail dont la durée est supérieure à 3 mois. Le nombre d'heures s'élève, pour les cadres et non cadres à 4 588 en 2015 contre 3 668 en 2014 et 3 265 en 2013.

II. Rémunérations (en € / brut mensuel)

La volonté de réduire le nombre de salariés dont la rémunération brute mensuelle est inférieure à 3 000€ est observée, passant de 8.1 % des effectifs en 2013 à 5.8 % en 2015. Le nombre des salariés de la tranche 4000€ à 5000€ progresse, passant de 19.4% en 2013 à 22.4% en 2015.

Cependant, le nombre de salariés dont la rémunération brute mensuelle se situe de 5000 € à 6000 € reste constant, 13.5% en 2013 et 13.5 % en 2015. En 2013, 70.9 % des salariés reçoivent une rémunération brute mensuelle inférieure à 6000€ et 68.2 % en 2015. La Commission constate sur cette tranche de salaire une forme de cap difficile à franchir.

L'égalité salariale femmes/hommes présente aussi un point de blocage où, pour un salaire inférieur à 4000€, le nombre de femmes est de l'ordre de 25%, contre 20 % pour les hommes. Seul, le salaire de 5000 € représente à nombre égal les femmes et les hommes. Par contre à partir de 5000 € le nombre d'hommes est supérieur, quel que soit la tranche salariale, plus particulièrement pour les salaires de 7000€ et 10 000€.

La Commission souligne la forte augmentation du « rapport entre la moyenne des rémunérations des « 10% des salariés touchant les rémunérations les plus élevées et celle correspondant aux 10 % des salariés touchant les rémunérations les moins élevées ». Ce rapport est passé de 7.05 en 2013 à 7.62 en 2015 (et 7.31 en 2014).

La croissance du montant des factures HT payées aux prestataires, en forte augmentation entre 2014 et 2015, concerne principalement AITS.

III. Conditions d'hygiène et de sécurité, et autres conditions de travail (IV)

La Commission souligne la progression marquée, entre 2014 et 2015 du nombre de jours d'absences pour maladie professionnelle, 312 observés en 2015 contre 167 en 2014. Dans ce même temps, entre 2014 et 2015, la commission constate une forte réduction de la SMR (surveillance médicale renforcée) de 63 en 2014 à 32 en 2015.

V. Formation

Le nombre d'heures de stage femmes/homme entre 2014 et 2015 évolue en sens inverse.

Le nombre d'heures de congés de formation rémunérées marque une hausse entre 2014 et 2015 de 845 à 996.

Le nombre de contrats est en diminution, de 91 en 2014 à 76 en 2015 (règlementation), mais le nombre d'alternants reste stable (106 en 2015).

Relations professionnelles VI.

Les instances représentatives du personnel, sur 2015, enregistrent un nombre plus fort de réunions et/ou des réunions dont la durée est plus longue.

Conclusion of the second secon

La Commission Emploi Formation s'interroge sur l'évolution de la pyramide des âges et souligne l'importance à mettre en place un processus efficace de la gestion des carrières tant pour les hommes que pour les femmes.

La Commission souligne d'une part la convergence encore réduite entre les salaires des femmes et ceux des hommes, malgré les efforts déjà entrepris et, d'autre part, la barrière persistance observée à 5 000€ (brut mensuel).

Par ailleurs la Commission souhaite qu'une attention particulière soit apportée à la mise en œuvre du NUMÉRIQUE, alors que le nombre des arrêts de travail supérieurs à 3 mois est en forte croissance entre 2014 et 2015.

Avis présenté au CE du 28 avril 2016 et adopté à l'unanimité.

Secrétaire du CE

Georges DELBREL Dominique BERNARD Présidente de la Commission Emploi Formation